

Vent debout contre le projet éolien

LES VERRERIES DE MOUSSANS

Volkswind a présenté récemment son nouveau projet de centrale de six éoliennes au lieu-dit Le Puech, après une première version en 2018. Le promoteur avance un projet actualisé, dont la Mission régionale d'autorité environnementale (Mrae) estime qu'il est très proche de la version initiale. Le CNPN (Conseil national de la protection de la nature) a donné en 2020 un nouvel avis « très défavorable » sur le projet actuel.

L'association Protection Social et Montagne Noire est farouchement opposée à ce projet. « On ne peut imposer aux gens des installations dont ils ne veulent pas et ce pour le profit de quelques-uns, au détriment de la qualité de vie de tous, jugent ses membres. Le parc industriel éolien de Volkswind ne va pas toucher que Les Verreries de Moussans, mais également les hameaux et villages environnants, dont Courmoules-Grottes. »

Dernière action en date, un tract diffusé par l'association à la population. « Ce projet industriel a des impacts dévastateurs prévisibles, : nuisances sonores et infrasonores (habitants, animaux), qualité de l'eau potable, biodiversité (chiroptères, rapaces, couloir migratoire des oiseaux, flore...), dévalorisation immobilière et qualité du paysage au cœur du Parc naturel régional du Haut Languedoc. » Le collectif régional Toutes Nos Énergies soutient l'initiative de l'association, qui a salué celle de la

mairie de sonder la population. Résultat : une majorité des habitants s'est prononcée contre.

« Ce projet date de l'ancienne municipalité », explique le premier magistrat Franck Poujol Ricard. « Il est sur les terrains d'un groupement forestier et de privés. On ne se sait pas si on pourra se prononcer, car la mairie possède des parts dans le groupement forestier, il pourrait y avoir conflit d'intérêts. On attend de voir ce qui va sortir de l'enquête publique » ■ JB